

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 14 janvier 2019 au centre communautaire,
situé au 1025, rue Hébert, à Saint-Wenceslas.**

Sont présents :

Monsieur le maire :	Réal Deschênes
Mesdames les conseillères:	Patricia Lebel Nicole Lafrance Dubord Marie-Josée Tourigny
Messieurs les conseillers :	Robert Michaud Léo Boucher Léo LeBlanc

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2019-001

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- | | |
|------|---|
| 1.0 | Ouverture de la séance |
| 2.0 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 3.0 | Adoption des procès-verbaux |
| | 3.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2018 |
| | 3.2 Séance extraordinaire du 17 décembre 2018 |
| 4.0 | Dépôt de la correspondance |
| 5.0 | Compte rendu des comités |
| | 5.1 Régie des déchets |
| | 5.2 OMH |
| | 5.3 Loisirs collectifs |
| | 5.4 Bibliothèque |
| | 5.5 Parc industriel et développement résidentiel |
| | 5.6 Transport adapté Grand Tronc |
| | 5.7 Les Aînés |
| | 5.8 Loisirs St-Wenceslas inc. |
| 6.0 | Revenus du 28 novembre au 31 décembre 2018 |
| 7.0 | Adoption des comptes – Décembre 2018 |
| 8.0 | Communication du maire |
| 9.0 | Compte rendu du chef pompier |
| 10.0 | Compte rendu de l'inspecteur municipal |
| 11.0 | Période de questions |
| 12.0 | Pause-café |
| 13.0 | Demande de don – Fondation du cancer du sein du Québec |
| 14.0 | Politique de gestion des ressources humaines |
| 15.0 | Politique pour un environnement de travail sans fumée et la lutte contre le tabagisme à la municipalité de Saint-Wenceslas |
| 16.0 | Politique relative à la possession et la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments et d'autres substances dans le milieu de travail |
| 17.0 | Guide de l'employé et politiques |
| 18.0 | Contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière |
| 19.0 | Contrat de travail de l'adjointe administrative |

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

- 20.0 Contrat de travail de la coordonnatrice des loisirs et de la bibliothèque
- 21.0 Contrat de travail de l'inspecteur municipal
- 22.0 Contrat de travail de l'aide au directeur des travaux publics
- 23.0 Contrat de travail du directeur des travaux publics
- 24.0 Contrat de travail de la brigadière scolaire
- 25.0 Contrat de travail de la responsable du Centre communautaire Florian-Turcotte
- 26.0 Contrat de travail de la concierge
- 27.0 Entente avec le service de protection contre les incendies de Saint-Wenceslas
- 28.0 Indemnité de départ – Madeleine H. Corriveau (agente de bureau)
- 29.0 Adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec
- 30.0 Résolution autorisant les dépenses incompressibles et leur paiement par la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 31.0 Avis de motion et dépôt du règlement déterminant les taux de taxes pour l'année 2019
- 32.0 Renouvellement du contrat de location du centre communautaire – FADOQ
- 33.0 Remboursement des frais (chats) – Refuge
- 34.0 Service incendie – Création d'un surplus réservé
- 35.0 Affectation de montants au surplus accumulé (budget 2019)
- 36.0 Avis de motion et dépôt d'un règlement relatif à la taxation des cours d'eau Antoine-Duhaime, Branche 4 Fourchu, Branche 2 et 3 Fourchu, Branche 27 et 29 de la Rivière Blanche
- 37.0 Adoption du budget révisé 2018 de l'OMH de St-Wenceslas
- 38.0 Avis de motion et dépôt d'un règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 39.0 Vente de terrains au parc industriel
- 40.0 Adjudication du contrat pour l'étude géotechnique – Réhabilitation du Rang 9 Est
- 41.0 Rapport d'activité annuel du schéma de couverture de risque en sécurité incendie
- 42.0 Programme d'aide à la voirie locale – Volet « Projets particuliers d'amélioration »
- 43.0 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- 44.0 Vente pour taxes 2018 – Désignation d'un représentant
- 45.0 Rénovation du vestiaire (annexe) – Mandat
- 46.0 Période de questions
- 47.0 Levée de l'assemblée

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 3 décembre 2018

**Résolution
2019-002**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le
procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 tel
que présenté.**

Réal Deschênes, maire

Séance extraordinaire du 17 décembre 2018

**Résolution
2019-003**

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo Boucher
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le
procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre
2018 tel que présenté.**

Réal Deschênes, maire

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

4.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Un document intitulé « Correspondance – 29 novembre 2018 au 9 janvier 2019 » est déposé au Conseil.

5.0 COMPTE RENDU DES REPRÉSENTANTS

5.1 **Régie des déchets (Léo LeBlanc)**

- Prochaine rencontre le 19 février prochain.

5.2 **O.M.H. (Nicole Lafrance Dubord)**

- Installation d'un climatiseur ;
- Nomination d'un représentant à venir suite au regroupement ;
- Prochaine rencontre le 28 janvier prochain.

5.3 **Loisirs collectifs (Patricia Lebel)**

- Informations sur les activités de la programmation hiver 2019.

5.4 **Bibliothèque (Robert Michaud)**

- La bibliothèque sera fermée les vendredis soirs pour une période indéterminée.

5.5 **Parc industriel et développement résidentiel (Robert Michaud)**

- Les travaux au vestiaire (commode) sont débutés ;
- Deux terrains de vendus dans le parc industriel ;
- Réception du plan du skatepark ;
- Nom du parc de la rue Aubry – 4 propositions reçues.

5.6 **Transport adapté Grand Tronc (Robert Michaud)**

- La municipalité de Daveluyville quitte la Corporation.

5.7 **Les Aînés (Nicole Lafrance Dubord)**

- Le 15 décembre dernier, 104 personnes étaient présentes au party de Noël ;
- Préparation de la fête de la Saint-Valentin.

5.8 **Loisirs St-Wenceslas (Léo Boucher)**

- Près de 70 enfants étaient présents à la Fête de Noël ;
- Activité de patin le 15 février prochain.

6.0 REVENUS DU 28 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Description	Montant
Taxes 2018	25 852.81 \$
Bacs	180.00 \$
Régie incendie Bulstrode (entraide)	976.45 \$
Location centre communautaire	1 120.00 \$
Permis	20.00 \$
Photocopies	402.68 \$
Caisse Desjardins Godefroy (remb. factures garage municipal)	323 361.50 \$
Droits de mutations immobilières	1 414.94 \$
Publicité journal municipal	45.00 \$
Vente ponceau et pièces	3 425.12 \$
FDT (panneau limite de vitesse)	728.00 \$
Réparation chaloupe <ul style="list-style-type: none">• Municipalité de Sainte-Eulalie	50.95 \$

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

• Municipalité de Saint-Célestin	50.95 \$
Vente terrains parc industriel (acompte)	2 875.00 \$
Association du partage (commandite cadeaux)	271.39 \$
Total :	360 774.79 \$

7.0 ADOPTION DES COMPTES – DÉCEMBRE 2018

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

Résolution
2019-004

**Sur la proposition Robert Michaud
Appuyée par Patricia Lebel**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 31 décembre 2018, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

• Comptes à payer :	41 972.96 \$
• Comptes payés:	129 279.71 \$
• Salaires :	36 758.62 \$
• Remises gouvernementales :	9 250.17 \$
• FTQ :	1 383.74 \$
• Emprunt temporaire (intérêts) :	281.49 \$
• Frais de gestion MC :	40.00 \$
• Remboursement chèque prélevé 2 fois :	82.25 \$
• Emprunt Route 161 et rue Comeau :	209.22 \$ (intérêts)
	2 018.04 \$ (capital)
• Emprunt Route 161 et rue Comeau :	212.81 \$ (intérêts)
	9 526.40 \$ (capital)
• Emprunt Vallée du Rang 9 :	1 054.92 \$ (intérêts)
	4 800.00 \$ (capital)
 TOTAL :	 <hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 236 870.33 \$

Réal Deschênes, maire

8.0 COMMUNICATION DU MAIRE

SAN SOBJET

9.0 COMPTE RENDU DU CHEF POMPIER

ABSENT

10.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

· Suivi des travaux en cours.

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

· Architecte – Église (M. Plourde).
· Dossier de l'église (M. Bergeron et M. Lamothe).

12.0 PAUSE CAFÉ

13.0 DEMANDE DE DON – FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

Considérant que le Club de motoneiges du Centre du Québec organise une randonnée pour les femmes motoneigistes le 2 février 2019 dans le but d'amasser des dons pour la Fondation du cancer du sein ;

Considérant que cette année, ce sera la 10^e édition ;

Résolution
2019-005

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseiller que la municipalité de Saint-Wenceslas contribue financièrement pour un montant de 150 \$ qui sera remis directement à la Fondation du cancer du sein.

Réal Deschênes, maire

14.0 POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Résolution
2019-006

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas adopte une politique de gestion des ressources humaines.

Réal Deschênes, maire

15.0 POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAN FUMÉE ET LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS

Résolution
2019-007

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Robert Michaud**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas adopte une politique pour un environnement de travail sans fumée et la lutte contre le tabagisme.

Réal Deschênes, maire

16.0 POLITIQUE RELATIVE À LA POSSESSION ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL, DE DROGUES, DE MÉDICAMENTS ET D'AUTRES SUBSTANCES DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

17.0 GUIDE DE L'EMPLOYÉ ET POLITIQUES

Résolution
2019-008

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Robert Michaud**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas adopte le Guide de l'employé et politiques.

Réal Deschênes, maire

18.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Résolution
2019-009

Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Réal Deschênes, maire

19.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Résolution
2019-010

Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de l'adjointe administrative.

Réal Deschênes, maire

20.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Résolution
2019-011

Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de la coordonnatrice des loisirs et de la bibliothèque.

Réal Deschênes, maire

21.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Résolution
2019-012

Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de l'inspecteur municipal.

Réal Deschênes, maire

22.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AIDE AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Résolution
2019-013

Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de l'aide au directeur des travaux publics.

Réal Deschênes, maire

23.0 CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Résolution
2019-014

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 du directeur des travaux publics.

Réal Deschênes, maire

24.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA BRIGADIÈRE SCOLAIRE

Résolution
2019-015

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de la brigadière scolaire.

Réal Deschênes, maire

25.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA RESPONSABLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE FLORIAN-TURCOTTE

Résolution
2019-016

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de la responsable du Centre communautaire Florian-Turcotte.

Réal Deschênes, maire

26.0 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA CONCIERGE

Résolution
2019-017

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature du contrat de travail 2019 de la concierge.

Réal Deschênes, maire

27.0 ENTENTE AVEC LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE SAINT-WENCESLAS

Résolution
2019-018

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire, Réal Deschênes, pour la signature de l'entente 2019 avec le service de protection contre les incendies de Saint-Wenceslas.

Réal Deschênes, maire

28.0 INDEMNITÉ DE DÉPART – MADELEINE H. CORRIVEAU (AGENTE DE BUREAU)

Considérant le processus de restructuration au niveau de l'administration de la Mairie ;

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas a aboli le poste de Madeleine H. Corriveau qui était agente de bureau ;

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas doit respecter les clauses de son contrat de travail ;

Résolution
2019-019

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas verse une indemnité de départ à Madeleine H. Corriveau équivalent à un montant de 12 750 \$.

Réal Deschênes, maire

29.0 ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Résolution
2019-020

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour le montant suivant :

* 463.00 \$ plus taxes ainsi que l'assurance au montant de 348.00 \$ taxes incluses pour un total de 880.33 \$.

Réal Deschênes, maire

30.0 RÉSOLUTION AUTORISANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET LEUR PAIEMENT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Considérant le règlement numéro 206-18 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires ;

Considérant que les dépenses incompressibles réfèrent à des dépenses dont l'exécution est incontournable et dont la qualité de l'exécution n'est pas mise en doute ;

Résolution
2019-021

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les dépenses incompressibles décrites dans la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante et comme si elle était ici au long récitée.

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la présente résolution.

Réal Deschênes, maire

31.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2019

Madame la conseillère PATRICIA LEBEL donne avis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement déterminant les taux de taxes pour l'année 2019.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

32.0 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - FADOQ

Résolution
2019-022

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

Il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler le contrat de location du centre communautaire à la FADOQ pour un montant de 250 \$ (année 2019).

Réal Deschênes, maire

33.0 REMBOURSEMENT DES FRAIS (CHATS) - REFUGE

Résolution
2019-023

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas rembourse 50 % de la facture aux citoyens qui iront porter des chats (bébé ou adulte) au refuge de Jocelyne et Christian Houle à Saint-Rosaire sur présentation de pièce justificative.

Une seule réclamation (par année) par adresse sera remboursée.

Réal Deschênes, maire

34.0 SERVICE INCENDIE – CRÉATION D'UN SURPLUS RÉSERVÉ

Résolution
2019-024

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas crée un poste « Service incendie – Surplus accumulé réservé » à compter de l'année 2018.

Réal Deschênes, maire

35.0 AFFECTATION DE MONTANTS AU SURPLUS ACCUMULÉ (BUDGET 2019)

Résolution
2019-025

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas affecte les montants suivants au surplus accumulé pour l'année financière 2019 :

- Rénovation centre communautaire : 4 000 \$
- Travaux PIIRL (Route 161 – Rang 8) : 32 652 \$
- Travaux AIIRL (Rang 9 Est) : 21 189 \$
- Carrières et sablières (années 2016-2017-2018) : 286 045 \$

Réal Deschênes, maire

36.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXATION DES COURS D'EAU ANTOINE-DUHAIME, BRANCHE 4 FOURCHU, BRANCHE 2 ET 3 FOURCHU, BRANCHE 24 ET 29 DE LA RIVIÈRES BLANCHE

Madame la conseillère NICOLE LAFRANCE DUBORD donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à la taxation des cours d'eau Antoine-Duhaime, Branche 4 Fourchu, Branche 2 et 3 Fourchu, Branche 24 et 29 de la Rivière Blanche.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

37.0 ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2018 DE L'OMH DE ST-WENCESLAS

Considérant que l'OMH de St-Wenceslas nous a transmis, pour approbation, un budget révisé pour l'année 2018 ;

Résolution
2019-026

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas approuve le budget révisé 2018 de l'OMH de St-Wenceslas, considérant que la contribution financière de la municipalité passera de 864 \$ à 1 144 \$ (différence de 280 \$).

Réal Deschênes, maire

38.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Madame la conseillère PATRICIA LEBEL donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

39.0 VENTE DE TERRAINS AU PARC INDUSTRIEL

Considérant que Coffrage McDon inc. a fait une promesse d'achat pour deux terrains (nos. 5 et 6) dans le parc industriel identifié sous les cadastres du Québec numéro 5 651 878 et 5 651 880 ;

Résolution
2019-027

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas vende le terrain no. 5 d'une superficie de 57 134 pieds carrés au montant de 14 284 \$ (taxes non incluses) et le terrain no. 6 d'une superficie de 57 888 pieds carrés au montant de 14 472 \$ (taxes non incluses) à Coffrage McDon inc.

Que Réal Deschênes, maire, et Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les documents requis.

Réal Deschênes, maire

40.0 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – RÉHABILITATION DU RANG 9 EST

Considérant l'appel d'offres faites par le Service de génie de la MRC de Nicolet-Yamaska le 28 novembre dernier auprès de 5 firmes pour l'étude géotechnique du Rang 9 Est ;

Considérant les soumissions reçues :

Firme	Montant (taxes incluses)
Protekna Services Techniques inc. (Bécancour)	9 567.18 \$
Labo S.M. inc. (Trois-Rivières)	15 016.77 \$
Englobe (Drummondville)	N/D
SNC-Lavalin (Trois-Rivières)	N/D
Les Services exp inc. (Trois-Rivières)	N/D

Résolution
2019-028

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'adjuger le contrat à Protekna Services Techniques inc. pour l'étude géotechnique du Rang 9 Est au montant de 9 567.18 \$ (taxes incluses).

Réal Deschênes, maire

41.0 RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Résolution
2019-029

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas adopte le rapport d'activités 2018 pour les obligations du schéma de couverture de risques de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Réal Deschênes, maire

42.0 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET « PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION »

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

Résolution
2019-030

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas approuve les dépenses d'un montant de 48 813 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Réal Deschênes, maire

**43.0 TRAVAUX DANS LES EMPRISES D'UNE ROUTE DU
MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ
DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

Considérant que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la municipalité, durant l'année 2019, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

**Résolution
2019-031**

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2019.

Que la municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

Que la municipalité nomme Denis Brulé et Serge Hélie à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

Réal Deschênes, maire

**44.0 VENTE POUR TAXES 2018 – DÉSIGNATION D'UN
REPRÉSENTANT**

Considérant que lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication, sur autorisation seulement du conseil ;

Considérant que l'enchère de la municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ;

**Résolution
2019-032**

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Patricia Lebel**

Il est unanimement résolu par les conseillers que ce conseil désigne Réal Deschênes, maire, à agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Wenceslas au moment de la vente pour non-paiement des taxes de la MRC de Nicolet-Yamaska qui aura lieu le 10 avril 2019 et le cas échéant, à enchérir ou à acquérir tout immeuble situé sur son territoire dont le produit est inférieur aux taxes dues (municipale et scolaire), plus les frais inhérents de mise à la vente pour non-paiement de taxes.

Réal Deschênes, maire

45.0 RÉNOVATION DU VESTIAIRE (ANNEXE) - MANDAT

Résolution
2019-033

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Robert Michaud**
Il est unanimement résolu par les conseillers que la
municipalité de Saint-Wenceslas mandate Construction Patrice
Jutras inc. pour la rénovation du vestiaire (commode annexe).

Ces travaux seront payables au taux horaire de 70.00 \$.

Réal Deschênes, maire

46.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Fibre optique (M. Bergeron).

47.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution
2019-034

L'ordre du jour étant épuisé,
**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo Boucher**
Il est résolu unanimement de lever la séance à 21h33.

Réal Deschênes, maire

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

*Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale / secrétaire-trésorière de la
municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les
dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.*

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

*Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut
à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*

Réal Deschênes

Carole Hélié,
directrice générale et
secrétaire-trésorière

Réal Deschênes, maire